

La Lettre de nos Moulins



Éditée par l'**A.P.R.O.M.I.C.A.V.**

*Association pour la défense et la mise
en valeur de Calvisson et de la Vaunage*

N° 47- 2ème trimestre 2019

EDITORIAL

Chères adhérentes, chers adhérents, chers lecteurs

Le succès remarquable et remarqué de la rétrospective : « **Les plus belles années du Corso de Calvisson** » avec près d'un millier de personnes venues assister à la projection du film et découvrir l'exposition de photos fait d'ors et déjà partie des événements marquants de la vie du village et de notre association.. Aussi bien, la qualité du film que la diversité et le grand nombre de photos présentées ont fait la joie de nombre de visiteurs.

Succès aussi pour la présentation de **la ligne SNCF Nîmes-Le Vigan** qui aura peut-être une suite à l'avenir.

Après les fortes chaleurs, début septembre, nous participerons au **Forum des Associations**, organisé, comme chaque année, par la commune.

En octobre, le vendredi 12, au foyer communal, nous vous convions en soirée pour découvrir **une pièce de théâtre amusante** : « **Brèves de gare** » par la Choum compagny. Après l'exposé de Jean-Pierre VINCHON sur la ligne SNCF on ne pouvait rêver mieux.

Le vendredi 22 novembre en soirée, toujours au foyer communal, la Camargue sera à l'honneur avec la projection du diaporama « **Sur les pas du Marquis de Baroncelli** » qui nous fera découvrir ou redécouvrir la vie et l'implication de ce personnage important présenté par les réalisateurs Jean-Paul ALEXIS et Serge MIGOULE.

Pour en venir à nos activités au long cours :

La balade du Coucou est toujours en attente d'un balisage définitif par la CCPS et nous commençons à trouver le temps long. Cette balade figure dans le guide réalisé par le collectif des garrigues, guide paru en septembre 2018 et quasiment un an après, les panneaux ne sont pas encore tous posés.

A propos de la **mise en valeur du site du Roc de Gachone** et la remise en fonction du moulin pointu, là aussi nous souhaitons une accélération du dossier. Les documents ont été réalisés par nos soins, transmis à la commune qui les a validés. Il était maintenant urgent de les transmettre au PETR Vidourle-Camargue pour que la procédure de recherche de subventions et financements puisse être lancée. C'est chose faite depuis le 02 juillet suite à la réunion de la veille en mairie qui a permis une clarification nécessaire.

Concernant la vie de notre association, lors de l'assemblée générale du mois de février 2020 **nous aurons besoin de nouveaux membres de l'association pour siéger au conseil d'administration et au bureau**. Nous espérons pouvoir compter sur quelques personnes motivées afin de maintenir le dynamisme de l'APROMICAV.

Pour l'heure, en cet été qui nous est annoncé « chaud », privilégiez l'ombre et la fraîcheur.

Le président Alain AVESQUE

Visitez notre site www.apromicav.fr/ pour revoir la « lettre de nos moulins » ainsi que les actualités et animations proposées et sur **facebook** en tapant « Calvisson apromicav »

VIE ASSOCIATIVE

Exposition rétrospective des Corsos de Calvisson



Les 6 et 7 avril 2019, l'APROMICAV présentait au foyer communal une exposition et un film consacrés aux Corsos qui se sont déroulés de 1954 à 1967 puis de 1987 à 1995.

Une longue année de recherches de photos et de témoignages ont abouti à une présentation qui a été appréciées de tous les Vaunageols qui ont pu y venir.

Le jour de l'inauguration ce

sont environ 300 personnes qui ont assisté à la projection du film réalisé par Herveline Vinchon « Les plus belles années du Corso de Calvisson ».

Des rires mais aussi des pleurs ont agité les spectateurs heureux de revoir ces images d'un temps passé mais encore présent dans leur souvenir. Puis 5 personnes ont entonné le chant de Calvisson.

Ce film a fait l'objet de la réalisation d'un DVD (encore disponible auprès de l'association).

Le deuxième jour de l'exposition beaucoup sont revenus avec leur loupe pour revoir ces images et peut-être se reconnaître ou reconnaître des familles ou amis aujourd'hui disparus.

Ce furent deux belles journées !!!!



Conférence sur la voie verte et la ligne Nîmes-Le Vigan

C'est devant un nombreux public et pendant plus d'une heure que Jean-Pierre Vinchon a fait revivre le vendredi 17 mai la ligne SNCF qui reliait jadis le Vigan à Nîmes et dont notre actuelle Voie verte a repris le tracé.

Insistant particulièrement sur le tronçon Nîmes/Sommière (via Calvisson), Jean-Pierre, avec l'aide de

cartes, de photographies et de documents divers, a su faire revivre une époque où les gares, les maisonnettes et les rails faisaient partie de notre quotidien.

Si quelques auditeurs ont, à la demande du conférencier, apporté une précision ou raconté une anecdote, tous les participants ont éprouvé un brin de nostalgie à l'évocation de ces trains, autorails et « michelines » qu'ils avaient souvent empruntés étant plus jeunes.

Merci Jean-Pierre pour tes recherches et pour ces souvenirs qui, grâce à toi, tout au long de ta conférence, sont remontés chez chacun d'entre nous.



Nous avons appris avec tristesse le décès de notre adhérente, Madame Colette Laurent.
L'APROMICAV présente à sa famille ses plus sincères condoléances.



Gaston DOUMERGUE

Né à Aigues-Vives, Gaston Doumergue est issu d'une famille protestante languedocienne. Son père, Pierre Doumergue, est propriétaire vigneron. Sa mère, Françoise Pattus, l'élève dans la foi protestante et l'admiration des idées républicaines. Il était le grand-oncle de la dramaturge Colette Audry.

Élève brillant, il affirme avoir appartenu à la « génération de la revanche, animée d'une belle ardeur patriotique », après la défaite de 1870.

Après une licence et un doctorat de droit à Paris, il s'inscrit en 1885 au barreau de Nîmes, en 1890 dans la magistrature comme substitut à Hanoï, en Indochine. Son séjour est bref car il revient en métropole à la mort de son père en 1891.

Ses débuts en politique

En 1893, alors qu'il est juge de paix à Alger, il revient en France, à Aigues-Vives, et présente sa candidature à une élection législative partielle, en décembre, destinée pourvoir le siège d'Émile Jamais, ami de longue date, tout juste réélu lors des élections d'août 1893 mais mort subitement le 18 novembre, avant l'ouverture de la session parlementaire. Rien ne le destine à la politique et son grand-père avait même refusé en 1836 sa nomination comme maire du village en raison de la modestie de sa fortune dans un régime censitaire.



Encouragé par sa mère qui suit pas à pas sa carrière, Doumergue est élu député radical de Nîmes, battant au second tour, avec 10 101 voix, le maire de Nîmes, Gaston Maruejol, qui n'obtient que 24 suffrages.

Il assiste au banquet donné à Lyon par le président Sadi Carnot le 24 juin 1894 lors duquel ce dernier est mortellement poignardé par l'anarchiste italien Caserio. Cet événement lui fait prendre conscience du sérieux et du danger de l'exercice du pouvoir.

Il est réélu député le 8 mai 1898, au premier tour du scrutin, par 11 514 voix contre le conservateur Albert de Nesmes-Desmarests. Dès 1894, il dénonce d'ailleurs la « bienveillante indifférence et non la sympathie prononcée » de l'opinion publique vis-à-vis de la politique coloniale, qui masque les pillages des territoires conquis et la violence de l'administration.

Ses convictions laïques et républicaines lui font prendre parti pour Dreyfus. Ses mandats successifs sont aussi l'occasion pour lui de défendre les petits producteurs agricoles. Son influence au sein de la gauche grandit. Il est, pour la troisième fois, élu député le 27 avril 1902, dès le premier tour. Franc-maçon depuis 1901, il a été initié au sein de la loge *L'Écho du Grand Orient* à l'Orient de Nîmes, Grand Orient de France où il n'a pas fait preuve d'une assiduité particulière.

1902-1910 : Ministre de plusieurs gouvernements.

Sous la présidence d'Émile Loubet, il est ministre des Colonies, dans le gouvernement Émile Combes, de 1902 à 1905.

Il est ministre sans interruption de 1906 à 1910, d'abord au Commerce et à l'Industrie, où il crée la direction de la marine marchande, puis à l'Instruction publique et aux Beaux-arts, à partir de 1908, en remplacement d'Aristide Briand. À ce titre, il prononce le 4 juin 1908 un discours, au nom du gouvernement,

lors du transfert des cendres d'Émile Zola au Panthéon.

Il se montre un fervent défenseur de l'école laïque et plaide en faveur de l'enseignement de l'arabe en Algérie.

Il devient par ailleurs vice-président de la Chambre des députés durant une année, de février 1905 à mars 1906, entre ses deux ministères. En 1910, il est élu sénateur du Gard⁷, après le décès de Frédéric Desmons.

Doumergue est réélu en 1912 et en 1921.

1913-1914 : Président du Conseil

Du 9 décembre 1913 au 8 juin 1914, il est président du Conseil et ministre des Affaires étrangères à la demande du président Poincaré, qui cherche en Doumergue un conciliateur capable de former un cabinet « d'entente républicaine ». Dès lors, il s'attache à concilier les revendications du parti radical et l'intérêt du pays, dans un horizon international qui s'obscurcit : l'homme d'État prend le pas sur l'homme de parti. Le radicalisme ayant officiellement répudié, depuis 1907, l'anticléricalisme et l'antimilitarisme, Gaston Doumergue doit défendre la loi du service militaire de trois ans, qu'il a votée, non sans scrupule, en août 1913 : « Nul d'entre vous n'attend que nous rouvrons le débat : c'est la loi ». La proposition de création d'un impôt sur le revenu par son ministre des finances Joseph Caillaux déclenche une polémique au sein des conservateurs, mais est finalement votée en juillet 1914 par un Sénat qui y était hostile depuis cinq ans.



L'heure est à la politique de réarmement et de resserrement des alliances, que mènent à bien Poincaré et Doumergue. Il ne perd pas pour autant de vue la situation internationale et les chancelleries sont continuellement tenues en alerte. Le parti radical arrive largement en tête des élections législatives du printemps 1914 et cette majorité de gauche, élue sur le thème de la paix, occasionne au Président un grand embarras pour constituer un cabinet pouvant succéder à Doumergue.

Le 3 août 1914, le jour même de la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France, marquant le début de la Première Guerre mondiale, le nouveau président du Conseil René Viviani fait appel à lui pour le remplacer au ministère des Affaires étrangères, lors de la composition de son éphémère premier gouvernement. Puis, il est ministre des Colonies dans les gouvernements qui se succèdent du 26 août 1914 au 19 mars 1917. Durant ce mandat, en pleine guerre, il assure la sécurité des possessions françaises et met en place avec le tsar Nicolas II de Russie un traité de paix - qui devient cependant caduc à la suite de la Révolution d'Octobre.

En février 1923, il est élu président du Sénat, en remplacement de Léon Bourgeois.



Gaston Doumergue lors de sa parade d'investiture, en juin 1924, à bord d'une Renault 40 cv.

1924-1931 : Président de la République

Sa carrière culmine avec son élection à la présidence de la République, le 13 juin 1924, pour un mandat de sept ans. Cette accession à la tête de l'État est le résultat de plusieurs événements politiques successifs. Les 11 et 25 mai qui précèdent voient la victoire aux élections législatives du Cartel des gauches, malgré un nombre de voix supérieur pour la droite et grâce à une loi électorale accordant une prime aux alliances. Raymond Poincaré, président du Conseil depuis 1922, désavoué, remet sa démission. Paul Painlevé est porté à la tête de la Chambre grâce aux voix du Cartel emmené aussi par Blum, Herriot et Briand, contre le candidat des droites, André Maginot.

Ainsi, la gauche, qui a obligé Alexandre Millerand à démissionner, croit alors pouvoir porter Painlevé à la présidence, mais les modérés déjouent ses ambitions en se reportant massivement sur Gaston Doumergue, qui bénéficie déjà d'une partie des voix de gauche. Il obtient 515 voix sur 815 votants.

LE CASTELLUM DIVISORIUM de NÎMES

Le Castellum, point d'arrivée de l'aqueduc de Nîmes, est un vestige rarissime. Pour alimenter la cité en eau, on construit au milieu du Ier siècle après JC un aqueduc de 50 Km dont le Pont du Gard est un témoin prestigieux.

A partir de ce bassin circulaire de distribution d'eau, taillé dans le rocher (5.90m de diamètre, 1.40m de profondeur), des canalisations en plomb acheminaient l'eau vers les fontaines publiques et les différents quartiers de la cité. Cet apport supplémentaire en eau contribua à asseoir le prestige de Nîmes, à lui apporter confort et art de vivre à la romaine.

HISTOIRE DU SITE

La construction du castellum et du Pont du Gard, datée du milieu du Ier siècle après J.-C., montre que la ville a continué à se développer après la forte impulsion de l'époque d'Auguste.

En complétant les basses eaux de la source de la Fontaine en période de sécheresse, il permettait d'assurer la sécurité de l'approvisionnement et facilitait l'évacuation des eaux usées de l'est de la ville.

On put ainsi édifier de nouveaux thermes entre le forum et la porte Auguste. Certains tronçons de l'aqueduc abandonné furent réutilisés en caves, en citernes, voire en fosses d'aisances.

Le castellum était encore connu au 17ème siècle. Il fut semble-t-il remblayé lors de la construction de la citadelle en 1688 et ne fut redécouvert qu'en 1844 par un particulier qui entreprit aussitôt de le mettre au jour.

Connu par les textes, ce type d'édifice n'avait jamais été observé encore en Europe. Il fut racheté par la ville et l'Etat et classé monument historique.

FONCTIONNEMENT DU CASTELLUM AQUAE

A l'origine l'ensemble, limité par un mur recouvert d'enduits peints représentant une scène aquatique, était inclus dans un édifice carré à colonnade couvert de tuiles. Les eaux en provenance de la source d'Eure, à Uzès, arrivaient obliquement dans le bassin par une ouverture presque carrée. Une vanne munie d'un cabestan permettait de régler le débit. Six trous carrés ménagés dans la dalle surplombant le canal permettaient à une grille d'arrêter d'éventuelles intrusions.

Des canalisations en plomb s'adaptaient aux dix orifices circulaires disposés en éventail visibles



actuellement sur le mur du bassin. Regroupées par paires, elles étaient amenées par cinq conduits maçonnés, couverts de dalles vers les différents quartiers de la ville. Le trop-plein partait vers le réseau d'égouts contribuant ainsi à l'assainissement de la ville. On n'a pas trouvé de dispositif permettant de hiérarchiser la distribution de l'eau comme à Pompéi (d'abord les fontaines, puis les établissements publics enfin les particuliers). Par contre, on a retrouvé de nombreuses mon-

naies qui laissent supposer que l'édifice a pu jouer un rôle cultuel.

Les constellations

Poète : Albert Samain (1858-1900)

Recueil : Aux flancs du vase (1898).

*Clydie, au crépuscule assise dans les fleurs,
Regarde, à l'orient, de ses beaux yeux rêveurs
Les constellations, claires géométries,
Au velours bleu du soir fixer leurs pierreries.
Mélante les indique et, le doigt vers les cieux,
Les nomme par leurs noms doux et mystérieux :
Pégase, le Dragon, Cassiopée insigne,
Andromède et la Lyre, et la Vierge et le Cygne,
Et le grand Chariot qui brille éblouissant
Et, seul, n'a point de part aux bords de l'Océan.
La majesté des dieux avec l'ombre descend,
Donnant une âme auguste aux choses familières.
Sur le bord opposé du golfe, des lumières
Brillent ; par instants glisse et s'éloigne un bateau.
Le bruit des rames va s'affaiblissant sur l'eau...
Et les amants, dont l'âme au firmament s'abîme,
Enivrés de la nuit transparente et sublime,
Parfois ferment les yeux et soudain, ô douceur !
Retrouvent tout le ciel étoilé dans leur cœur.*

Albert Samain.

Fils de commerçants lillois Albert Samain naît en face de l'église Saint-Maurice, au 75 de la rue de Paris. Son père décède alors qu'il n'a que 14 ans et il doit interrompre ses études pour gagner sa vie. Il est d'abord coursier chez un agent de change, puis employé dans une maison de courtage en sucre.

Depuis longtemps attiré par la poésie, il fréquente les cercles à la mode et commence à réciter ses poèmes aux soirées du Chat noir. Il participe à un cercle littéraire qui réunit quelques amis dans une arrière-boutique de la rue Monsieur-le-Prince. En 1889, il participe à la création du *Mercure de France*, avec Alfred Vallette, Ernest Raynaud, Jules Renard, Édouard Dubus et Louis Dumur.

Au début des années 1890, fortement influencé par Baudelaire, il évolue vers une poésie plus élégiaque. En 1893, la publication du recueil *Au jardin de l'infante* lui vaut un succès immédiat. La perfection de la forme, alliée à une veine mélancolique et recueillie, caractérise un art d'une extrême sensibilité. L'édition augmentée du *Jardin de l'infante* qui paraît en 1897 obtient un énorme succès. Samain est alors l'un des poètes les plus estimés du moment et noue des amitiés littéraires et humaines avec ses pairs, aînés ou cadets : Georges Rodenbach, Charles Guérin, Francis Jammes, Pierre Louys, Henri de Régnier. Sa correspondance et ses carnets attestent de sa clairvoyance critique et de l'extrême subtilité de sa pensée comme de son expression.

À partir de novembre 1899 la santé de Samain se détériore. Au printemps l'Administration lui accorde un congé pour ce qui se révélera une phtisie. Il va alors à Lille chez sa sœur, puis il est accueilli par son ami Raymond Bonheur à Magny-les-Hameaux, dans la vallée de Chevreuse⁶. C'est là qu'il meurt quelques mois plus tard, à quarante-deux ans. Rapatrié à Lille, il est enterré le 21 août 1900 au cimetière de l'Est.



L'ASPERGE

Origine :

Cette espèce est originaire de régions tempérées de l'Eurasie : Europe centrale et méridionale, Afrique du Nord, Asie centrale et occidentale. Elle pousse dans les terrains sablonneux à l'état sauvage. Elle est cultivée depuis l'Antiquité, mais la mise au point des variétés date du XVIII^e siècle. Les Géoponiques grecques indiquent que les asperges sont le fruit de cornes de bélier mises en terre. Cette croyance perdue jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

À partir de 1805, elle fait la réputation d'Argenteuil, où elle n'est plus cultivée. Elle est aujourd'hui largement cultivée dans de nombreux pays sur tous les continents, bien que le premier exportateur mondial d'asperges en conserves soit la Chine. Le Chili et le Pérou demeurent des producteurs importants.

À l'état sauvage il en existe douze espèces en Europe, dont cinq en France : *Asparagus officinalis*, *Asparagus acutifolius* très commune dans le midi, *Asparagus macrorrhizus*, *Asparagus albus* et *Asparagus tenuifolius*. Toutes sont comestibles mais l'asperge maritime est très amère



La culture des asperges - XV^e siècle

Historique :

Les asperges sont depuis longtemps utilisées comme légumes et plantes médicinales, en raison de leur saveur délicate et leurs propriétés diurétiques. Une fresque égyptienne datant de 3000 ans avant J.-C. la montre en offrande aux dieux. Elle est également appréciée pour son goût délicat par les Grecs et les Romains qui la cultivent dans des fosses et la mangent fraîche en saison de récolte et sèche en hiver.

Elle est révéérée comme aphrodisiaque, en raison de sa forme, dans le conte arabe *Les Mille et Une Nuits*. Elle est cultivée dès le XI^e siècle à Byzance, mais l'Europe occidentale semble avoir ignoré l'asperge pendant encore quelques siècles.

La culture de l'asperge apparaît en France au XV^e siècle. Sa réimportation s'est probablement faite par la Flandre. La ville de Marchiennes (Nord) était autrefois un centre important de cette culture, et l'asperge de Marchiennes, race locale dérivant de la variété de Hollande, a très certainement été introduite par la Belgique. Le plus ancien texte connu mentionnant la culture de l'asperge en France est un inventaire du potager des chanoines de la collégiales de Saint-Amé de Douai (Nord), écrit vers 1469 suite à un procès.

Les producteurs mettent au point une nouvelle technique : ils recouvrent les pousses par des coiffes pour les protéger des parasites et retenir la chaleur, découvrant ainsi l'asperge blanche, puis remplacent bientôt les coiffes par le buttage. On la considère comme la reine des légumes depuis au moins le XVI^e siècle tant elle est appréciée à la cour de France où elle est appelée le « légume royal », le « printemps en tiges » ou l'« ivoire à manger ».

Au début du XVIII^e siècle, la *Gewoone Hollandse* (« hollandaise commune »), une grosse variété venant des Pays-Bas et de Pologne est introduite en France. Cette « asperge violette de Hollande », dite aussi « de Pologne », supprime progressivement la petite asperge commune. Au XIX^e siècle, plusieurs villages autour de Paris se spécialisent dans la culture de variétés, Aubervilliers, Bezons, Épinay ou Sannois.

Les travaux de sélection sur l'asperge (2n = 20 chromosomes) menés à l'INRA à partir des années 1960 ont conduit à la commercialisation de variétés hybrides choisies selon leur productivité, leur précocité, leur tolérance aux maladies, leur mode cultural (asperge verte au goût plus prononcé et plus concentrée en vitamines, asperge blanche plus fine et plus tendre, asperge violette plus fruitée), leur présentation (qualité de la pointe) ou leur qualité gustative et nutritionnelle (amertume et fibrosité, richesse en rutine).



La violette La blanche La verte

